

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2022-2023
École St-Jean-Baptiste-de-la-Salle
8 septembre 2022 – 18h15

Étaient présents : 180 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Ouverture à 18h15

2- Nomination d'une secrétaire et d'une présidente d'assemblée

Lyne Perron sera secrétaire et Anne-Marie-Levasseur sera présidente d'assemblée.

Approuvé à l'unanimité

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Thi Anh Dao Bui

Appuyé par Maura Medina Gomez

4- Adoption du Procès-verbal de l'AGA du 2 septembre 2021

Proposé par Chantal Brais

Appuyé par Anne-Élodie Fontaine

5- Présentation de la direction et orientations pour l'année 2022-2023

Monsieur Bergeron fait des remerciements à tous pour la grande participation des parents à l'assemblée. Pour les orientations 2022-2023, c'est dans la poursuite de tout ce qui a été entamé dans les dernières années. Beaucoup de beaux projets ont été mis sur pied dont la cour d'école ainsi que la bibliothèque qui est à sa renaissance et qui est presque terminée.

La refonte du projet éducatif est à refaire cette année par l'équipe-école.

Au niveau du CSSDM, les grandes orientations sont de travailler en collaboration et de mettre à profit tous les services comme les ressources matérielles, les ressources financières, etc. un peu plus à la disposition des écoles et de décentraliser.

Monsieur Bergeron termine en mentionnant qu'il est toujours disponible pour répondre aux préoccupations des parents s'il y a lieu.

6- Présentation des différents comités

- Rôles, fonctions et rapport 2021-2022 des comités suivants :

6.1 - Conseil d'Établissement (CÉ)

Madame Levasseur explique le rôle du conseil d'établissement. En résumé, l'année dernière, le conseil d'établissement a approuvé et adopté plusieurs choses, dont le budget, les règles de régie interne, les grilles-matières, la grille horaire et le code de vie. Le conseil d'établissement se doit de faire une consultation annuelle sur un sujet qui concerne les élèves et cette consultation a été faite sur la bibliothèque. Les membres du Conseil ont formé un comité « Rêvons notre bibliothèque ». Ils ont aussi travaillé sur un accueil plus bienveillant pour les élèves. Suite à un partenariat avec une enseignante du collège de Maisonneuve, le CACÉ et les équipes sportives de notre école ont un nouveau logo. Un nouveau fournisseur de photo scolaire a été choisi pour cette année, « La boîte blanche », et un nouveau traiteur, « Le garde-manger ».

À poursuivre cette année, inaugurer la nouvelle bibliothèque, voir à ce que les travaux du SRB Pie-IX impactent le moins possible les enfants et veiller à la sécurité des élèves dans leurs déplacements. La consultation annuelle sur un sujet qui concerne les élèves cette année sera sur l'intimidation afin que l'équipe école puisse mettre à jour le plan de lutte contre l'intimidation. Le CÉ va continuer de réfléchir à l'enjeu du manque de fond pour organiser les activités des élèves.

Le rapport détaillé du CÉ est sur le site de l'école.

6.2 - Comité de parents du CSSDM

Le comité de parents est un comité avec un parent de chaque école du CSSDM et un substitut. Le parent doit faire partie du conseil d'établissement et les rencontres ont lieu à une fréquence de 6 semaines environ.

6.3 - Organisme de Participation des Parents (OPP)

Madame Houle-Péloquin explique l'objectif de l'OPP qui est de créer des activités pour rendre l'école plus divertissante, plus accueillante, plus inclusive. Pour également bien ancrer l'école dans le quartier afin de vivre une vie communautaire ~~avec les autres écoles~~.

Durant la dernière année, l'OPP a organisé une vente de paniers de légumes bio et un marché des fêtes extérieur et prêter main forte au CACÉ. L'invitation est lancée à tous pour participer à l'OPP.

Madame Thi Anh Dao Bui rappelle aux parents qu'un livre de recettes a été créé par l'OPP et qu'il reste encore des copies pour les nouveaux élèves et les nouvelles familles qui viennent d'arriver. Ce livre de recettes a été édité il y a deux ans avec les recettes multiculturelles des parents de l'école.

6.4 - Comité Aménagement de la Cour d'École (CACÉ)

Monsieur Alexis Lautard explique que le CACÉ est un sous-comité de l'OPP. En 2019, un élève avait lancé une pétition pour améliorer la cour d'école, en demandant des bancs. Les bancs ont été installés et les parents ont eu alors envie d'améliorer la cour d'école, d'où vient la création de ce comité.

Sur les deux dernières années, le comité a commencé par trois sondages qu'ils ont distribués à l'ensemble des élèves de l'école, des parents et de l'équipe-école pour définir les besoins. Par la suite, le CACÉ a contacté un comité d'architecte qui a fait un premier plan préliminaire de ce que pourrait être la cour d'école. Le comité s'est alors penché sur la recherche de financement. Plusieurs activités ont été organisées dont le course-o-ton de l'année dernière chapeauté par l'enseignante Virginie Dufour-Tucker. Cette levée de fond a permis d'amasser environ 13 000\$. En attendant la réalisation du grand projet, le comité a envie d'apporter des améliorations dans la cour dès maintenant. Un prototype d'ardoise fait par monsieur Jean-François Doucet a été installé l'année dernière sur une demande des élèves. D'autres ardoises seront installées dans les semaines qui viennent, un financement a été obtenu pour la plantation de végétaux qui seront plantés dans le courant de cette année.

Toujours besoin de bénévoles.

6.5 - Comité Rêvons notre Bibliothèque (CRB)

Madame Maldonado nous annonce que l'école a maintenant une nouvelle bibliothèque. Elle souligne la grande implication de Monsieur Bergeron, des enseignantes Annie Bélanger et Marie-Pascale Desjardins, tous les parents bénévoles du CÉ et de l'OPP et les bibliothécaires du CSSDM. L'aménagement de la bibliothèque a été réfléchi afin d'avoir des rayons modulables pour avoir un coin lecture et un coin de travail. Plusieurs livres arriveront prochainement pour les élèves.

Toujours à la recherche de bénévoles.

7- Élections

7.1 – Approbation de la nomination des président et secrétaire d'élections

Lyne Perron sera secrétaire et Anne-Marie-Levasseur sera présidente d'élections.

Approuvé à l'unanimité

7.2 – Nombre de représentants des parents à élire au CÉ

3 postes pour un mandat de 2 ans

Présentation des membres actuels :

- Laeticia Maldonado
- Rémi Nadeau
- Anne-Marie Levasseur

Membres sortants :

- Marie-Pierre Boucher
- Anne-Élodie Fontaine
- Maura Medina Gomez

7.3 – Procédures de mises en candidature et d'élection –

Six personnes se proposent pour le CÉ, des élections sont nécessaires. Présentation des candidats :

- Marie-Pierre Boucher (présentation par madame Anne-Marie Levasseur)
- Anne-Élodie Fontaine
- Maura Medina Gomez
- Annie-Sarah Lemieux McClure
- Valérie Roy
- Mohamed Amie Soumah

7.4 – Élection ou nomination des parents au CÉ et des substituts (minimum 2)

3 nouveaux membres parents :

- Marie-Pierre Boucher
- Annie-Sarah Lemieux McClure
- Valérie Roy

Membres substituts :

- Mohamed Amie Soumah
- Émilie Caron
- Maura Medina Gomez
- Jean-François Doucet

7.5 – Élection ou nomination du représentant au Comité de parents et de son substitut (doivent être membres du CÉ)

Anne-Marie Levasseur sera la représentante.

Annie-Sarah Lemieux McClure sera substitut.

7.6 – Appel aux bénévoles pour l'OPP, le CACÉ et le CRB.

Les parents ont reçu un courriel dernièrement avec l'adresse de l'OPP, l'adresse du CACÉ et l'adresse du directeur pour envoyer les candidatures comme bénévole. Madame Levasseur invite les parents à procéder par courriel pour les gens intéressés.

8- Questions de l'assemblée

Comment procéder pour les dons à l'école ?

Pour les dons monétaires, les compagnies ou les gens peuvent le faire via la Fondation des élèves de Montréal pour recevoir un reçu d'impôt. Si sans reçu, un don peut être fait directement à l'école. L'école n'accepte pas les dons de mobilier.

Est-ce qu'il y aura trois bulletins cette année?

Oui

Cette année il y a des élèves qui n'ont pas d'agenda, pourquoi?

Le fonctionnement agenda ou communication aux parents est propre à chaque enseignant.

Est-ce possible que notre enfant prenne l'autobus de façon aléatoire?

Le transport scolaire est un service que l'élève doit utiliser chaque jour, sauf pour une situation exceptionnelle. Nous ne pouvons gérer du cas par cas chaque jour pour chaque élève, cela deviendrait trop complexe et pourrait compromettre la sécurité de l'enfant.

Est-ce qu'il y aura le service de "Je Passe-Partout" ou autre pour l'aide aux devoirs?

Nous attendons les budgets du CSSDM pour savoir si nous pouvons rajouter ce service à l'école. Avec les prévisions de l'année dernière, ce service ne sera pas présent cette année. Nous priorisons les orthopédagogues, psychoéducatrice, TES, orthophoniste. Si d'autres enveloppes budgétaires arrivent, nous pourrions effectivement faire appel à un organisme pour l'aide aux devoirs. L'école des grands, un organisme affilié avec le Cégep Maisonneuve offrira un service gratuit le samedi matin pour 30 enfants ciblés par les enseignants. De l'information vous parviendra dans les jours à venir.

Est-ce qu'il y aura des rabais pour les familles qui ont plusieurs enfants lors des sorties au service de garde, car plusieurs sorties coûtent cher?

Il y a un nombre maximum de sorties qui sont autorisées et qui coûtent 40.00\$ et plus au service de garde. Malheureusement les tarifs ne sont pas fixés par l'école.

Est-ce que quelque chose peut être fait pour améliorer le positionnement des bacs de récupérations devant l'entrée de la cour les lundi matin?

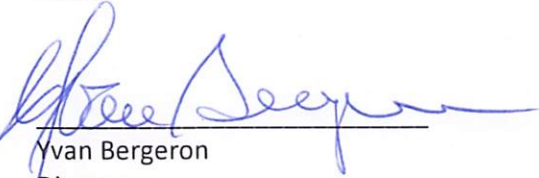
Une demande a été faite aux personnels d'entretien d'avoir un œil sur l'accès afin d'améliorer les choses.

9- Présentation de l'équipe-école

Monsieur Bergeron présente l'équipe-école.

10- Levée de l'assemblée

19h21



Yvan Bergeron
Directeur

Anne-Marie Levasseur
Présidente sortante du CÉ